

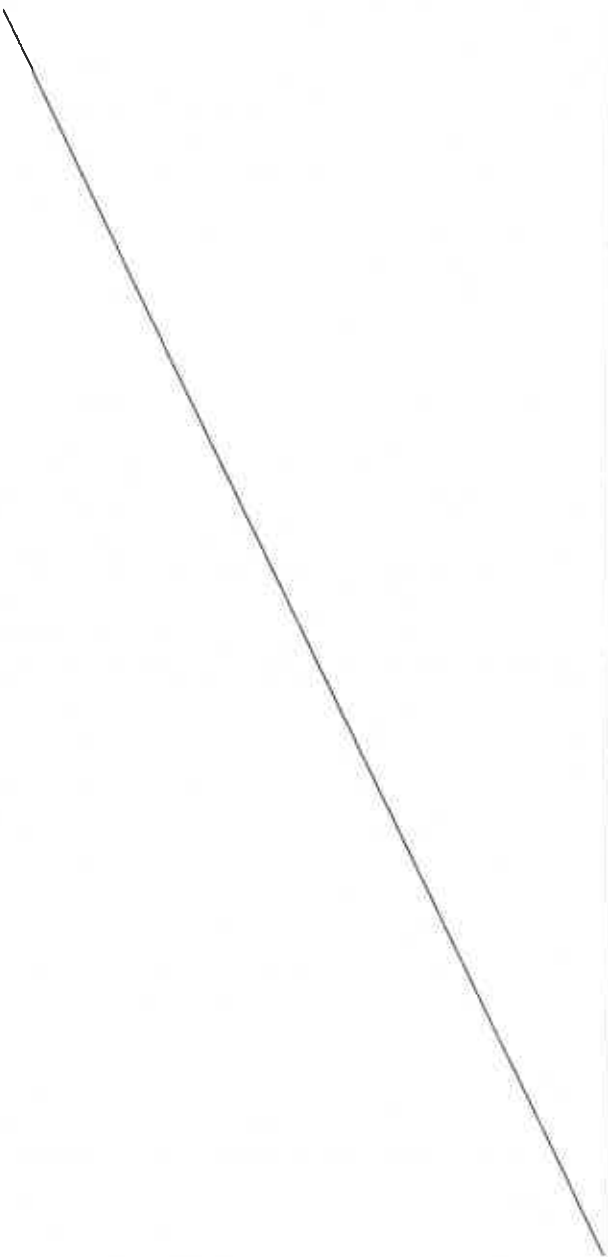


AVIS PUBLIC

Avis vous est donné par le soussigné, secrétaire-trésorier de la Municipalité Régionale de Comté de Memphrémagog, que le conseil de la MRC de Memphrémagog, à une assemblée régulière tenue à la salle du Conseil du Centre administratif de la MRC le 19 août 2015, a adopté un règlement, à savoir :

RÈGLEMENT NUMÉRO 13-15

Décrétant une taxe afin de pourvoir au paiement de la somme de VINGT-CINQ MILLE DOLLARS (25 000 \$) représentant les dépenses afférentes à la bonification du fonds de soutien aux entreprises agissant dans le domaine des TIC (technologies de l'information et des communications).



Toute personne intéressée peut prendre connaissance de ce règlement en se rendant au bureau du secrétaire de sa municipalité ou au bureau du secrétaire-trésorier de la MRC de Memphrémagog, 455, rue MacDonald, Magog, Québec, durant les heures d'ouverture.

Donné et signé à Magog, ce 28 août 2015.

Guy Jauron
Secrétaire-trésorier

CERTIFICAT DE PUBLICATION (règlement 13-15)

Je, soussigné(e), Paul Conway adjoint, secrétaire-trésorier(ère) /
greffier(ère) de la municipalité de Comté de Hatley, certifie avoir publié
l'avis public ci-haut, en affichant une copie à chacun des endroits désignés par le conseil,
le 31 août 2015, entre 9 et 16 heures.

En foi de quoi, je donne ce certificat, ce 31 août 2015

Signature : 